

# Au secours de Genève

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **23 (1915)**

Heft 6

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-20033>

## **Nutzungsbedingungen**

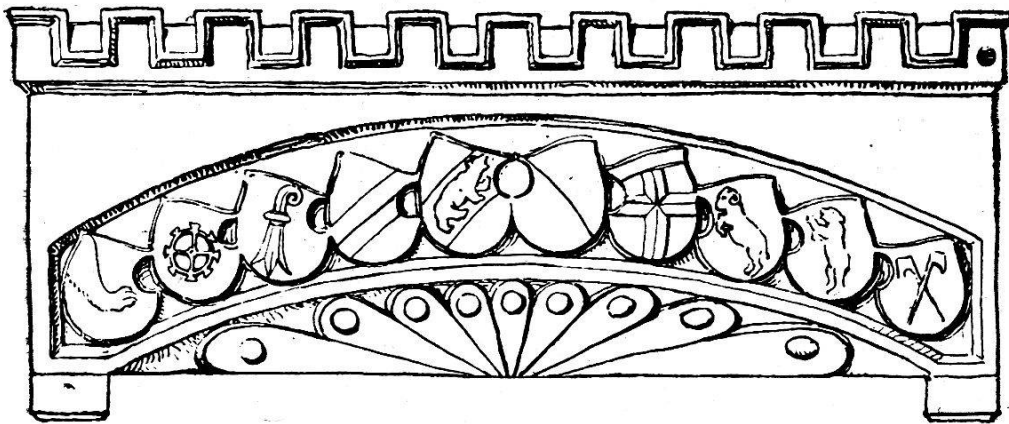
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## AU SECOURS DE GENÈVE

---

L'expédition des « Seeländer » et la bataille de Gingins,

par Edouard BÆHLER, D<sup>r</sup> en théol.,  
professeur à l'Université de Berne, pasteur à Champion.

---

Traduit par Henri CHASTELLAIN, pasteur à Romainmôtier.

---

(SUITE ET FIN)

Les participants à l'expédition venaient de Neuchâtel, Valangin, Neuveville, Bienne et surtout des balliages bernois de Büren, Aarberg, Nidau et Cerlier ; plus de la moitié étaient des « Seebutzen », c'est-à-dire des riverains du lac de Bienne. Au nombre des participants à l'expédition, relevons les noms de Helmann Thellung de Bienne, d'un Murri de Boujean, et des quatre frères Tschiffeli de Nidau <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Chronique d'Abraham Thellung. Manuscrit aux archives de la ville de Bienne.

Il se trouva même parmi eux une femme de Nidau, armée d'une épée à deux mains et accompagnée de ses trois enfants. Il paraît d'ailleurs qu'à Nidau l'opinion publique était alors nettement favorable à la nouvelle foi et nous voyons un monument de la position prise par la bourgeoisie, dans la cheminée, actuellement au Musée de Berne, qui est ornée des armoiries des villes qui, depuis 1527, avaient conclu une alliance évangélique offensive et défensive (voir le manteau de cette cheminée en tête de ce travail, page 173, il porte les armes des villes suivantes : Nidau, Mulhouse, Bâle, Strasbourg, Berne, Zurich, Constance, Schaffhouse, Saint-Gall et Bienne). Ce monument du zèle du parti réformé provient d'une vieille maison située à la sortie nord de la petite ville, et il est permis de supposer que ce fut Erhard Burger qui fit construire cette œuvre tendancieuse de sculpture ; on sait, en effet, qu'il s'était fait bâtir une maison vers 1528.

Le nombre des participants à l'expédition qui, selon le récit d'Anshelm, se rassemblèrent à Neuchâtel, s'élevait à un peu plus de quatre cents hommes, jeunes et gais compagnons pour la plupart. C'était une troupe singulière et étrangement composée. Six d'entre eux étaient montés et bien armés. C'étaient sans doute Jacob Wildermuth, Claude Savoye, Étienne Dada, Jacques Baillod, André Mazellier et Erhard Burger. Ce dernier commandait les soixante-dix arquebusiers pourvus d'arquebuses à main. Le reste, où l'on voyait de tout jeunes gens, était armée d'épées et d'épieux. Au-dessus de la troupe flottaient deux petits drapeaux.

Le récit détaillé de l'expédition a été fait par un contemporain, Antoine Froment. Mais il y a tant de pathos et de légende dans son exposé, qu'il est impossible de ne pas s'en défier, et qu'il vaut mieux s'en tenir à la description qu'en

ont fait trois autres contemporains, Valerius Anshelm, Sulpitius Haller, bailli de Lenzbourg, et le banneret Pierre de Pierrefleur d'Orbe, qui, bien que tout à fait indépendants les uns des autres, sont unanimes sur tout ce qui est essentiel.

D'après Froment, l'expédition partit de Neuchâtel, dans les circonstances suivantes :

« Et mille hommes d'eslite, belles gens de guerre, fidelles et de grand cœur, si en y a point en tout les Suysses, furent adverti de cecy et incontinent assemblés, et presz à despartir pour aller secourir Genève, à leurs propres despens. Mais le gouvernement d'icelle comté, Monsieur de Prangin, grand adversayre de la parole, leur fist deffenses de la part de Madame de Longueville, leur contesse, de non se bouger, et ce sus son indignation. Ce nonobstant tous ensemble respondirent et dirent qu'ils ne voulloyent laysser mourir si misérablement leurs frères chrestiens de Genève, puysqu'il font prescher l'Évangille comme nous, et que par aultre cause on ne leur fait la guerre, sinon pour destruyre l'Évangille et leurs libertés et franchises, pour laquelle querelle voullons tous mourir. (Et plusieurs femmes incitoyent leurs maris à y aller, ou qu'elles mêmes iraynt, et aucunes y allèrent). Par quoy nous sommes tous deslibérés d'aller combattre et mourir avec eulx ou leur ayder à estre delivrés de leurs ennemys; et vos disons que au nom de Dieu nous despartirons, nonobstant toutes deffences qu'on scache fayre. »

Malgré les objurgations du gouverneur, le camp fut levé. Il est possible qu'une autre protestation aurait eu plus d'effet, si elle avait atteint l'expédition. En effet, le Conseil de Berne, informé de l'affaire, avait décidé, le 6 octobre, d'envoyer deux messagers chargés de dire « à ces garçons échappés qu'ils devaient se tenir tranquilles ». Mais ils arri-

vèrent trop tard ; le corps franc avait dû partir probablement le 6 octobre déjà.

De Neuchâtel à Genève, le plus court chemin est celui qui longe le lac et, plus loin, le versant sud du Jura. Cependant le corps franc n'osa pas utiliser cette voie, qui était barrée par des places fortes savoyardes. On choisit la route, plus longue, mais plus sûre, qui, par le Val-de-Travers, conduit en Franche-Comté et à Saint-Claude, d'où l'on espérait arriver à Genève par dessus la Faucille. La troupe était déjà entrée dans le Val-de-Travers lorsque, comme le rapporte Froment, le gouverneur essaya encore une fois de la décider au retour. Empruntons-lui son récit de la scène que cette tentative provoqua :

« Mais le capitayne qui les conduisait, Jacob Verrier, et le banderet Andry Mesellier et plusieurs aultres bons personnages voyans que aucuns flechissoyent dirent : Ceulx qui n'auront couraige de voulloir vivre et mourir pour aller secourir nos frères de Genève, qu'ils s'en retournent d'ici : et ceulx aussi qui feront conscience de tuer tant de faulx Prebstres qu'on pourra trouver, qui n'y viennent pas, car aymons mieulx estre peu de gens comme Gedeon et de bon cueur que plusieurs craitifz. Et se mirent tous à genous en terre avec prières et oraysons et ung peu après le capitayne commença à dire à haulte voix et de grande affection : à ceulx à qui Dieu a donné le cueur pour aller batailler pour vos frères de Genève sans crainte de sa vie et comme a esté dict, qu'ilz viennent avec nous, mais les aultres n'ayans le cueur qu'ilz s'en retournent en leurs maysons, et s'en retournèrent environ de trois cens hommes. Et les aultres sont despartis en bon ordre, le nom de Dieu en invoquant, qu'il luy pleust de leur assister et être en ayde ; et passèrent en grandz dangiers par le pays de Bourgongne, et par les

grands deserz boys de la Jou, et par les haultes montaignes entre la Bourgogne et Savoye, qu'on appelle mont Joura, lesquelles montaignes estoynet si playnes et chargées de neige qu'ils ne pouvoyent passer. »

Les autres récits de cette époque passent sous silence cet épisode, dans la narration de laquelle Froment paraît s'être souvenu davantage du Livre des Juges que des événements d'alors. La remarque d'Anshelm que le corps franc conquit par la force le passage et les vivres, correspond mieux à la réalité. L'expédition parvint au défilé des Bayards, mais trouva la route de Pontarlier barrée par des troupes ennemies. Ils durent, d'après Anshelm, faire un détour des plus pénibles, par monts et par vaux, dans une neige qui leur allait aux genoux, par une pluie battante, sans avoir à manger pendant un jour et une nuit.

On ne sait pas exactement à quelle date, forcé de revenir en arrière depuis le col des Bayards, le corps franc commença sa marche aventureuse par dessus la montagne. On ne peut davantage préciser le chemin qu'il suivit. La seule chose certaine, c'est que l'hypothèse selon laquelle il serait parvenu à Saint-Cergues en passant par Fleurier, Sainte-Croix, Vallorbe et la Vallée de Joux, n'est pas fondée. Les « Seeländer » sont bien arrivés à Saint-Cergues le 9 octobre au soir, non pas cependant depuis la Vallée de Joux, mais du sud-ouest d'où ils fuyaient après avoir été repoussés.

Le 9 octobre, en effet, deux officiers annoncent de Saint-Claude au commandant des forces savoyardes à Gex qu'ils venaient de mettre en fuite les méchants luthériens avec l'aide de soixante paysans, et qu'ils les avaient poursuivis jusque dans la contrée de Saint-Cergues, et ils ajoutent que ce n'était que des vagabonds de bas étage qui s'étaient enfuis comme des renards et qui n'étaient pas à craindre, mais que la garnison de Gex fera toutefois bien de se tenir sur ses

gardes, car la troupe avait l'intention de forcer le passage vers Genève, soit de jour, soit de nuit <sup>1</sup>.

Ce message prouve que le corps franc se trouvait, le 9 octobre déjà, aux environs de Saint-Claude, dans la vallée de la Bienne, et qu'il livra là, contre la garnison de cet endroit, un combat dans lequel il fut défait. Par là même il est démontré que son but était de franchir, non pas le col de Saint-Cergues, mais la Faucille. S'il avait eu le dessein de passer le premier, il n'aurait pas touché Saint-Claude. On peut même se demander, s'il n'avait pas eu pour but le Fort de l'Écluse, car même s'il s'était agi de passer la Faucille, Saint-Claude aurait été situé trop à l'ouest.

Pour arriver à St-Claude de Fleurier, où le corps franc avait dû se retirer depuis les Bayards, le plus court était de gagner le val de Jougne par les hauteurs, depuis la Côte aux Fées et les Fours, en passant au nord de cette forteresse, puis de franchir, sur le versant nord du mont Risoux, en passant par Morez, la ligne de séparation des eaux du Doubs et de l'Ain. Dans sa chronique contemporaine, où il fait passer le corps franc par Rochejean, le banneret Pierrefleur confirme qu'il prit à peu près ce chemin sans passer par la Vallée de Joux. Car Rochejean est situé au pied nord du Risoux, et sur le cours supérieur du Doubs, et une fois arrivé là, le corps franc n'avait pas besoin de passer par la Vallée de Joux pour aboutir à Saint-Claude. La description que donnent unanimement tous les narrateurs de l'expédition, des difficultés que notre troupe eut à surmonter dans un pays dépourvu de chemins, couvert d'une neige où l'on enfonçait jusqu'aux genoux, et où l'on ne pouvait trouver ni vivres ni gîte, s'applique tout à fait à cette contrée inhospitalière. Quant au lieu de la rencontre avec les gens de Saint-Claude,

<sup>1</sup> Herminjard, T. XI. Annexe 454.

à la suite de laquelle le corps franc fut contraint de franchir la chaîne du Jura au nord de la Dôle, nous ne pouvons le préciser, faute de documents. Par contre, on peut admettre presque avec certitude qu'il effectua sa retraite par la vallée des Dappes, si importante aujourd'hui encore au point de vue stratégique, et qui se trouve juste sur la ligne Saint-Claude-Saint-Cergues.

Ce qui est certain, c'est que la troupe passa la nuit du 9 au 10 octobre dans le village de Saint-Cergues, que ses habitants avaient évacué, après avoir mis en sûreté vivres et provisions. Les expéditionnaires affamés durent se contenter du maigre résultat du pillage des jardins et des plantations d'automne, qui leur fournirent quelques têtes de choux et quelques carottes. Les troupes savoyardes qui campaient dans la plaine avaient été informées de l'entrée du corps franc à Saint-Cergues. Leur corps principal se trouvait à Coppet, où le commandant savoyard, le seigneur de Lullin, était arrivé le samedi 9 octobre au soir, et avait conféré toute la nuit avec la députation envoyée par Berne. D'après le rapport apparemment véridique d'Anshelm, un seigneur savoyard, d'Allinges, ouvrit pendant la nuit, à l'insu de son supérieur, des négociations avec les chefs du corps franc, et décida Étienne Dada à descendre avec lui de la montagne et à se mettre à la recherche de la députation bernoise. Mais le seigneur de Lullin donna immédiatement l'ordre de mettre le Genevois en arrestation, et désapprouva l'intervention personnelle d'Allinges. Le même auteur rapporte aussi que trois espions savoyards se laissèrent prendre par les sentinelles placées autour du village de Saint-Cergues et déclarèrent, probablement pour détourner le corps franc de continuer la campagne, que les forces campées au pied de la montagne s'élevaient à quatre mille hommes, ce qui était manifestement exagéré.



Le matin du 10 octobre arriva. Si cela avait été une de ces claires matinées d'automne, comme on en voit fréquemment en octobre sur les hauteurs du Jura, les expéditionnaires auraient pu apercevoir à leurs pieds la contrée magnifique qui s'étend entre le lac et la montagne, où les tours blanches de Nyon et d'autres places fortes leur auraient annoncé le pays ennemi.

« Mais poussés par la faim, nous raconte Anshelm, ils s'aventurèrent vers le village de Gingins près de Nyon, pour chercher des vivres. Alors les traîtres leur conseillèrent de ne pas traverser le village, mais de camper aux environs, et se chargèrent de leur apporter à manger et à boire. Sous ce prétexte, ils amenèrent les Bernois dans un défilé étroit qui ne permettait qu'avec peine de marcher deux à deux. Ce défilé passait entre des haies et était pénible à franchir, parce qu'on y avait conduit un torrent pour rendre le passage impraticable. Les traîtres relâchés firent aussitôt avancer les troupes savoyardes qui accoururent en poussant des cris : « Hou, hérétiques luthériens », mais sans pouvoir atteindre par le feu de leurs arquebuses les adversaires qui étaient cachés dans le défilé. Alors l'audacieuse petite troupe se concentra et, sortant du défilé, se rua par la plaine, en bon ordre, sur l'ennemi. Cette attaque fut si furieuse que les Savoyards, jetant les armes, prirent la fuite sans regarder en arrière. Parmi les tués, dont le nombre fut de près de cinq cents, on trouva les traîtres et maints prêtres qui avaient brûlé de combattre contre les hérétiques luthériens. »

Sulpitius Haller fait de ce combat un récit analogue à celui d'Anshelm, dans sa lettre du 21 novembre 1535 à Henri Bullinger. D'après lui, Erhard Burger se distingua particulièrement en se glissant avec ses arquebusiers jusqu'à une forte position de l'ennemi, protégée par une haie vive, et en le chassant de cet abri.

Froment fait de cette rencontre le récit suivant, pittoresque, il est vrai, mais quelque peu embrouillé et surtout exagéré :

« Ilz trouvèrent le rencontre de Savoysiens, Italiens et Espagnolz en nombre de quatre à cinq mille hommes qui desia estoyent informés par espions de leur venue, et commencèrent à parlementer les ungz ès aultres, et principalement le cappitayne de Gez, Monsieur de Lugrin avec le cappitayne de ceulx de Neufchastel. Et après plusieurs parolles Jacob le Verrier, cappitayne, dict : nous vous prions d'avoir passage pour aller à Genève ; et ne voullons fayre aucun tort ne violance à personne, sinon tant seulement voullons passer ; de l'autre part Lugrin dict : Vous ne passerez pas, mais vos prions de vous en retourner. Auquel respond Jacob : nos n'en ferons rien, mais le prendrons, puy que ne le voullés donner. Et en disant ces parolles ung de Getz, nommé Anthoine Barbet, frappa le Cappitayne du boys de son arquebute, tellement qu'il le jecta par terre. Et estre relevé, commencèrent à s'approcher, et de frapper les ungz sur les aultres, mais ceulx de Neufchastel les attendoynt en ung lieu, bas comme marest, sans se bouger, et aultant que venoynt de Savoysiens et aultres les assaillir, aultant en demeuroynt ilz sur la place mortz, en sorte que tant ceulx de Savoye que d'Italliens et Espagnols y en demoura plus de deux mille. Des aultres de Neufchastel, qui n'estoynt que sept cents hommes, en mourut sept, qui sont ung pour cent ; et y eust tel homme qui tua tout seul plus de vingt Prebstres en icelle bataille. Or il y avoyt une femme avec son mari et ses troys enfants, qu'elle avoit mené avec elle de Nydau sur la terre de Berne, fort vaillans compaignons et servans à l'Evangille, et pourtans une espée à deux mains, disoit elle, pour bailler à tous couraige ; « Quand n'y auroit que moy, jeouldrois batailler avec ceste espée tous les Savoisiens » ; et firent

« ceux-cy tres grande desconfiture de gens, tellement que ce fust chose admirable de ceste femme; mais son mary y fust tué et ses enfans blessés, mais elle n'eust point de dommage. Et quand ceste bataille se faysait, furent de grandz esclairs en l'air et un grand tonnayre ! »

Il n'est pas facile de ramener l'histoire du combat à l'exacte vérité, car les rapports contemporains contiennent de nombreuses exagérations. Parmi les combattants, la femme de Nidau, « la femme masculine », doit s'être tout spécialement distinguée. D'après Froment, elle aurait causé de grosses pertes à l'ennemi, avec son épée à deux mains, tandis que son mari tomba et que ses deux enfants furent blessés. D'après Anshelm et Haller, par contre, une femme périt après avoir blessé plusieurs ennemis, et cette affirmation est confirmée par une chanson populaire composée vers cette époque. De même les divers récits présentent des divergences relativement au nombre des combattants et aux pertes qu'ils éprouvèrent. Il est vrai que dans toutes les descriptions de la rencontre les troupes du duc sont évaluées à quatre mille hommes, mais il faut comprendre dans ce chiffre l'ensemble des forces qui se trouvaient entre Nyon et Genève, et dont une partie seulement prit part à la bataille.

Quant aux diverses narrations sur les pertes des deux armées, le nombre des morts est extrêmement variable. D'après Anshelm et Haller, comme d'après la chanson que nous allons traduire plus loin, l'ennemi perdit cinq cents hommes, dont quarante seigneurs et plus de cent prêtres qui avaient pris part à l'expédition. Ici encore, c'est Antoine Froment qui exagère le plus, quand il prétend que l'expédition eut lieu vers Noël, que le combat de Gingins fut livré pendant un violent orage et que deux mille Savoyards, Espagnols et Italiens tombèrent.

Sa femme, Marie Dentièrre, mentionne quatre cents morts

seulement ; par contre elle raconte qu'un moine aurait massacré deux blessés bernois dans l'auberge où ils se trouvaient logés.

Les procès-verbaux genevois se rapprochent le plus de la vérité, lorsqu'ils rapportent que, des deux côtés, beaucoup d'hommes tombèrent, dont la majorité appartenaient à l'armée savoyarde, qui eut plus de cent vingt, peut-être même environ deux cents morts. Lors même que ce dernier chiffre serait trop élevé, il est cependant certain que les pertes des « Seeländer » furent beaucoup moins importantes que celles de leurs ennemis : ils perdirent sept hommes, une femme et deux jeunes garçons. Le banneret Pierrefleur lui-même, dont la sympathie va plutôt aux Savoyards, confirme que les troupes du duc, qui s'étaient élancées au combat en désordre et avec une vaillance impétueuse et irréfléchie, perdirent beaucoup de leurs gens, tandis que de l'autre côté les pertes furent insignifiantes : « Nonobstant qu'ils fussent, dit-il, beaucoup plus de gens, la grande callidité d'entrer dans la bataille, sans aucun ordre, fust cause qu'il en demeura beaucoup et de bons personnages des dits Savoisiens. Et des autres en demora peu, et y eusse eu encore beaucoup plus de mal, mais sur ce arriva le seigneur de Lullins lequel fist à cesser le combat, et se mirent à parlementer ensemble. » Dans tous les cas, la bataille eut une issue absolument favorable au corps franc. « Alors, nous est-il rapporté, les confédérés, après s'être battus vaillamment, se rassemblèrent, tombèrent à genoux, louèrent et remercièrent Dieu pour la grande et inespérée victoire qu'il leur avait donnée ; puis ils se relevèrent pleins de courage et se retirèrent en bon ordre et en trois petits groupes, à mi-hauteur de la montagne, pour aller à Genève. » Ils ne devaient cependant plus aller bien loin.

Pendant ce temps, on avait impatiemment attendu, à

Genève, le renfort promis par le corps franc. Le 5 octobre déjà, le cri retentit : « Ils viennent cette nuit » et l'on avait préparé les quartiers pour les arrivants, mais rien ne parut. Quelques jours se passèrent encore ; le 10 octobre on annonça de nouveau que les libérateurs étaient en route ; on refit les préparatifs pour les recevoir et l'on frappa des monnaies afin de pouvoir les payer. Apparemment les Genevois avaient été informés de Saint-Cergues, ainsi que le rapporte Haller, de leur approche. Le 11 octobre, ils sortirent à leur rencontre, au nombre d'environ deux mille hommes, avec trois bannières et huit canons. Devant Coppet, où ils furent mal reçus et brûlèrent des maisons et des enfants, ce dont l'ambassadeur savoyard se plaignit à Berne, ils rencontrèrent un messenger bernois, qui leur annonça que des députés de Berne se trouvaient dans ce lieu et négociaient la paix, ajoutant qu'il était chargé d'exhorter les Genevois à retourner chez eux. Mécontent, le contingent genevois rentra à Genève. L'expédition avait échoué.

Lorsque le gouvernement bernois eut appris que le corps franc était parti de son propre chef pour délivrer Genève, il prit la décision de le détourner de son projet. Le même soir où les Neuchâtelois et les « Seeländer » étaient parvenus à Saint-Cergues, les deux envoyés bernois, Louis de Diesbach et Jean-Rodolphe Nægeli arrivaient à Coppet, avec mission de prévenir le choc de l'expédition et des troupes savoyardes. Ils y avaient appris que le corps franc se trouvait déjà à Saint-Cergues et avaient convenu d'aller, le lendemain, de bonne heure, au devant de lui, pour l'inviter à faire demi-tour. Ils partirent toutefois plus tard qu'ils l'avaient projeté, — le gouverneur avait voulu entendre d'abord la messe, puis ensuite déjeuner — et furent escortés par trente cavaliers. Étienne Dada, dont le gouverneur montait le bel étalon espagnol, dut suivre le cortège sur un âne. Il était

près de huit heures lorsqu'on approcha de Gingins. Un cliquetis d'armes et des cris de guerre annoncèrent aux arrivants qu'ils venaient trop tard, et presque au même moment ils aperçurent les troupes savoyardes fugitives courant de leur côté. Le seigneur de Lullin, qui ne s'était pas attendu à cette issue, tenta de s'opposer à cette fuite; il gronda les fuyards, menaça de les faire pendre. Ce fut en vain. Alors les députés bernois, suivis d'une petite escorte, se frayant un chemin au travers des Savoyards, s'élancèrent au devant du corps-franc victorieux. Ayant traversé le village, ils parvinrent avec peine sur le théâtre du combat, mais n'y trouvèrent plus ceux qu'ils cherchaient, « car ils étaient déjà partis à travers les marais ». Ils revinrent sur leurs pas et prirent la route de Nyon, tombèrent en chemin au milieu d'une troupe de cavaliers savoyards, forte d'environ soixante hommes, qui se jeta sur eux en poussant des cris de mort. Déjà l'un des soldats avait posé la bouche de son arquebuse sur la poitrine du seigneur de Diesbach, mais un des Savoyards qui l'accompagnaient put arracher à temps l'arme de ses mains. On réussit à calmer quelque peu les forcenés, mais les envoyés durent se constituer prisonniers et descendre de cheval. Finalement, ils furent remis en liberté et rejoignirent le gouverneur, qui les confia à la protection des archers du duc. Enfin ils purent rejoindre le corps-franc et lui communiquèrent l'ordre du gouvernement bernois de faire halte et de prendre le chemin du retour. Leurs représentations, d'après lesquelles il serait dangereux et téméraire d'avancer dans un pays fortement occupé par des troupes savoyardes, ne manquèrent pas leur effet sur la petite armée fatiguée et affamée. Les confédérés demandèrent libre retraite au travers du territoire du duc, un sauf-conduit et des subsistances. Ces conditions furent acceptées par le gouverneur, sur quoi le corps-franc partit pour le village de

Founex, qui lui avait été assigné comme quartier, et d'où il reprit, le lendemain déjà, le chemin de sa sa patrie <sup>1</sup>.

Le 12, les députés bernois arrivèrent à Genève, où ils firent rapport au Conseil des résultats de leur médiation. Leurs communications soulevèrent un grand mécontentement, et on ne leur cacha pas combien la cité avait été douloureusement émue par cette intervention. On reçut avec une amertume toute particulière la proposition d'un accord avec les assiégeants de Peney. Claude Savoye, qui se trouvait à Berne avec Étienne Dada, fut chargé de transmettre au gouvernement les plaintes de Genève. S'étant acquitté de sa délicate mission, il s'embarqua à Lausanne avec douze compagnons, et ayant réussi, grâce à l'obscurité d'une nuit d'orage, à échapper à l'ennemi qui l'épiait, il parvint dans sa ville natale, sain et sauf, à la grande joie de ses concitoyens <sup>2</sup>.

Telle fut la fin de l'expédition des « Seeländer », d'octobre 1535, qui, comme certaines entreprises analogues postérieures de trois cents ans, excita fortement l'imagination populaire et dont le souvenir resta longtemps encore comme celui d'une guerre sainte.

C'est sous cette apparence que nous la montre une chanson populaire bernoise contemporaine, composée peut-être par l'un de ceux qui y participèrent, et dont dix-sept versets, sont un témoignage de l'esprit qui régnait à cette époque. Nous reproduisons en traduction quelques couplets de cette chanson, bien que leur valeur poétique soit bien modeste.

I. — « Oh ! Berne, sois tranquille et réjouis-toi de ta patrie, Dieu a fait grande grâce et aide à tes Moutzelets. II

<sup>1</sup> *Valerius Anshelm Berner Chronik*, VI, 29.

<sup>2</sup> *Eidgenössische Abschiede*, IV, 1, c. 596.

les a sauvés et arrachés à la mort. Donc, rendons grâce à Dieu et à sa bonne et fidèle clémence. »

2. — « De ce que nous avons loué ton nom seul, que de haine a-t-on nourri contre nous ! Mais cette haine, tu as bien voulu la punir ; tu as saisi toi-même le glaive et tu l'as mis dans la patte de l'ours, lorsqu'il campa entre plaine et montagne, au delà de Nyon, dans le défilé. »

3. — « Le dimanche, à l'aube, le petit troupeau se mit en route, et l'ennemi le guetta. Ils étaient cachés derrière une haie vive épaisse. Ce fut en vain que l'ennemi fit feu sur eux. Ils crièrent : « En avant, sans soucis ! »

4. — Les nôtres étaient éreintés et fatigués, ils n'avaient rien à manger depuis trois jours, privés de toute nourriture. Ils ne s'attendaient pas à devoir se battre. Leur arrivée, ils l'avaient annoncée déjà aux Genevois ; ils crurent la voie sûre et allaient se mettre en route. »

5. — « Mais ils n'avaient pas encore traversé le défilé que l'ennemi fit un feu terrible. Les nôtres étaient un contre sept, plusieurs n'avaient ni armes ni épée. Alors ils dirent « Dieu sera avec nous ». Chacun voulut être le premier, l'ennemi ne put pas se réjouir. »

6. — « Que de gars bernois vit-on, dont la lance ne manqua pas son but. Les autres se ruèrent à travers la haie. Qu'on brossa rudement l'ennemi, qui n'eut plus le temps de tirer ! Par coups de massues ils frappèrent les tonsurés ! L'ours lutteur fit rude besogne. »

7. — « A-t-on jamais vu une telle défaite ! Impossible de chanter ou de raconter les coups et les blessures que chacun prodigua. Les Moutzelets jeunes et vieux pressèrent l'ennemi avec force. On n'en vit pas un seul reculer. »

8. — « Que la danse des ours leur coûta cher, surtout aux tonsurés, dont les armes furent mises en pièces ! Qu'ils furent rossés, les serviteurs de la messe. Avec les lances on



leur appliqua la bénédiction et les haliebardes les mirent en pénitence. »

9. — « Lorsque la victoire fut remportée avec l'aide de Dieu, cinq cents ennemis avaient péri. Des notres il n'y en eut que sept, en tout, une femme et deux garçons! Ils ne dépouillèrent point les tués, n'aspirant pas à leurs biens et se contentant de leurs armes. »

10. — « Cette chanson, un Bernois l'a chantée pour ses bons camarades, afin qu'ils marchassent droit jour et nuit, et que la parole de Dieu leur fût à cœur. N'oubliez jamais que c'est Dieu qui donne ou enlève la victoire, et rendez-lui louange et grâce. »

S'il ne manque pas de monuments, littéraires et poétiques de l'entreprise des « Seeländer », parmi lesquels on peut citer le récit rimé de la Chronique d'Abraham Thellung, conservé aux archives de Bienne, et qui date de 1626, par contre il ne subsiste aucune trace du combat, qui permette d'en fixer l'emplacement avec exactitude. Les opinions diffèrent aujourd'hui encore quant au lieu de la rencontre de Gingins. Les uns le cherchent entre Gingins et Trélex, les autres entre Gingins, et la campagne du Buisson, au nord-est du village de Grens.

Nous serions au terme de notre tâche, si cette expédition n'avait pas eu un assez curieux épilogue, dont nous ne pouvons nous dispenser de faire encore l'exposé. La petite armée avait bien repris le chemin du retour, mais sans avoir reçu la solde qui lui avait été promise. Comme le paiement s'en faisait attendre, les créanciers manifestèrent leur impatience si vivement que les deux députés genevois, Baudichon et Porral, qui se trouvaient en pays bernois, étaient dans une situation embarrassante; cela alla même si loin que des membres de l'expédition passèrent du côté du duc de Savoie et que Berne se vit obligée

d'adresser de sévères remontrances à Bienne, Büren, Cerlier et Aarberg<sup>1</sup>. Il s'en fallut de peu que les mêmes gens qui avaient, en octobre, combattu côte à côte à Gingins devins-  
sent peu après ennemis les uns des autres, car lorsque, à Morat, Baudichon se mit à recruter à nouveau des volontaires pour marcher au secours de Genève et promit à chaque participant un écu, il se trouva des gens de Wildermuth qui s'engagèrent à partir, dans l'espoir d'obtenir à cette occasion le règlement de leur affaire. Le 10 décembre 1535, Porral pouvait écrire au gouvernement genevois : « Ceulx de la guerre de Neuchastel ne font plus tant de bruyct, actendens de marcher quelque jour, quant Dieu vouldra réveiller l'ours<sup>2</sup>. » Et l'ours se réveilla. Lorsque la situation toujours plus désespérée de Genève eut forcé la ville à entrer en rapport avec François I<sup>er</sup>, qui ne lui tendait la main que pour des motifs des plus égoïstes, « la prévoyante ville de Berne réfléchit bien à l'affaire et décida d'aller en hâte au secours de Genève, avant que le Roi ait gagné la première danse ».

Le 24 janvier, l'armée bernoise, forte de six mille hommes, parmi lesquels se trouvaient Jacob Wildermuth, Erhard Burger, André Mazellier et Denis Lambert, franchit la frontière du Pays de Vaud, et le 2 février elle entra à Genève, saluée avec enthousiasme par le peuple délivré.

Les volontaires de 1535 purent alors espérer le règlement de leurs revendications, mais ils furent encore trompés dans leur attente. La ville, épuisée par ses malheurs récents, n'était pas en état de remplir ses obligations financières. Alors les créanciers déçus ne voulurent plus avoir d'égards et s'adressèrent, par l'intermédiaire de Mazellier et de Wildermuth,

<sup>1</sup> *Bernisches Ratsmanual* du 14 décembre 1535.

<sup>2</sup> *Herminjard, IV*, 38.

au gouvernement de Berne qui, par un décret de mars 1536, leur accorda le droit de faire saisir les biens des Genevois dans le Pays de Vaud. On ne s'en tint pas aux menaces, car la première séquestration eut lieu le 7 avril déjà. En vain Savoie et le prédicant Saulnier accoururent-ils à Lausanne, où Jacob Wildermuth avait été chargé par ses gens de diriger les opérations contre Genève. Les poursuites suivirent leur cours. Mal disposée à l'égard des Genevois, la population du Pays de Vaud ne se borna pas à assister malicieusement à la procédure des créanciers, mais aida de toutes ces forces ces derniers à découvrir les possessions genevoises. Les deux délégués genevois qui séjournèrent à Berne envoyèrent de leur côté des rapports alarmants, disant que l'avoyer les avait apostrophés en leur reprochant que les Genevois promettaient tout et ne tenaient rien, et que partout retentissait ce propos méprisant : « Faites-vous tuer pour ceux de Genève et vous serez bien contents <sup>1</sup>. »

Pierre Viret lui-même, dans une lettre du 28 avril 1536, avait instamment prié les Genevois de mettre enfin un terme au scandale <sup>2</sup>. Mais, en dépit des efforts de cet homme si considéré, la situation était au pire. Déjà les créanciers menaçaient de séquestrer les marchandises genevoises; il était même question d'occuper le défilé du Fort de l'Écluse et d'autres places fortes voisines de Genève, et de rançonner la ville jusqu'à entier paiement de sa dette. Il s'en manqua de peu que, à peine délivrée, la ville ne subît un nouveau siège par ses amis de la veille, devenus si rapidement, par des raisons très matérielles, des ennemis prêts aux pires représailles. Déjà la somme due s'élevait à 1500 écus, lorsque enfin, ensuite de marchandages réciproques, les réclama-

<sup>1</sup> *Herminjard, IV*, 40.

<sup>2</sup> *Herminjard, IV*, 40.

tions des expéditionnaires reçurent satisfaction, le 10 mai 1536.

Cette issue, plus que prosaïque, de l'expédition seelando-neuchâteloise à Genève n'a certes jamais été célébrée, et les chroniqueurs de la Réformation ont jugé bon de n'en pas parler. Mais la critique impartiale n'a pas le droit de passer sous silence cet épisode final, puisqu'il s'agit pour elle non de mettre en évidence les événements profitables aux intérêts de parti ou de confession, mais de l'exposition sincère des faits. Mais ce réalisme quelque peu choquant ne doit rien enlever à l'admiration à laquelle le zèle et la bravoure des « Seeländer » ont droit.

#### SOURCES

Deux lettres de *Jacob Wildermuth* aux Archives cantonales bernoises. — *Bernische Ratsmanuale*, aux Archives cantonales bernoises. — Divers documents, rôles, etc., aux Archives de Bienne et de Neuchâtel. — Collection des recès helvétiques (1533-1540). — Chronique bernoise de *Valerius Anshelm* T. VI. — *Anthoine Froment* : Les actes et gestes merveilleux de la Cité de Genève. Genève, 1854. — *Johann Kessler* : Sabbata. Mitteilungen zur vaterländischen Geschichte. St-Gallen, 1866. — *Pierre de Pierrefleur*. Mémoires. Lausanne, 1856. — (*Marie Dentière*). Chronique du marchand de Genève. Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archives de Genève. XX. — *Herminjard*. Correspondance des Réformateurs. T. I-IX. — *F.-W. Kampschulte*. Johann Calvin, seine Kirche und sein Staat in Genf. Leipzig, 1863, T. I. — *W. Œchsli* : der Lausannervertrag von 1564 im Politischen Jahrbuch der Schweiz. Eidgenossenschaft. 1889. — *M. von Stürler*. Die Staatspolitik Berns gegenüber Genf. Archiv. des histor. Vereins des Kantons Bern. T. VII.